

EMMANUEL TIBLOUX président emmanuel.tibloux@ensba-lyon.fr www.andea.fr MAUD LE GARZIC VIEIRA CONTIM chargée de mission contact@andea.fr +33 (0)6 26 38 82 84

LA FORMATION dans les écoles supérieures d'art et de design publiques

LES ÉTUDES LA PÉDAGOGIE LE CURSUS

Les écoles d'art ont connu une histoire qui nourrit ce qu'elles sont aujourd'hui. En France, contrairement au système de l'instruction publique, le paysage des écoles d'art a été formé hors de toute volonté nationale et centralisée, au gré de l'origine géographique de tel artiste de l'Académie ou simplement au gré des besoins des manufacturiers locaux. Les écoles d'art relèvent simultanément de l'enseignement des beaux-arts et de l'enseignement professionnel, qui les situent, tour à tour, dans des ateliers d'artistes, des écoles municipales ou encore des écoles de fabriques. C'est parce qu'elles étaient petites, libres et peu organisées que les écoles ont été dans les années 70 et 80 le laboratoire d'une profonde réforme plaçant l'art et l'artiste au cœur de leur pédagogie. Cette réforme, qui prenait sa source dans l'invention de l'art moderne au 19^e siècle, était rendue possible un siècle plus tard par la création du Ministère des affaires culturelles en 1959. Prenant la mesure de l'impact des avant-gardes, ce ministère a mis fin au décalage entre les formations artistiques et l'état de l'art contemporain international. Il a substitué à la tradition du maître et des ateliers une méthode fondée sur la recherche personnelle, l'expérimentation et la collégialité. Il a également instauré des enseignements théoriques qui ont permis de décloisonner des formations jusque-là très professionnelles et d'initier l'ère de la méthode généraliste, à l'image de ce qu'était devenu l'art lui-même, un art libéré de l'académisme et des contraintes techniques et marchandes. De la fin du 19^e siècle à nos jours, l'art (ou l'art libre, les beaux-arts, l'art moderne puis l'art contemporain) s'est séparé des arts appliqués et industriels, le secondaire du supérieur, les écoles des universités, chacun se construisant une niche institutionnalisée.

LES ÉTUDES

L'architecture des études et les diplômes

Les écoles supérieures d'art placées sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture sont au nombre de 46, réparties en 59 sites sur le territoire national. Dans la plupart de ces écoles, nationales et territoriales, les études sont construites de la manière suivante :

_Un 1^{er} cycle sanctionné par un diplôme national, Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP) ou Diplôme National d'Arts et Techniques (DNAT), de niveau Licence (semestre 1 à 6) composé de :

- Une première année généraliste (semestres 1 et 2)
- Deux années dans l'une des trois options suivantes : art, design, communication

_Un 2^e cycle sanctionné par un diplôme national, le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), en art, design ou communication, conférant grade de Master (semestres 7, 8, 9 et 10);

_Certaines écoles proposent des 3^{es} cycles ou des post-diplômes, sanctionnés ou non par des diplômes d'école, et, conjointement avec des universités, des 3èmes cycles universitaires sanctionnés par un diplôme de Doctorat.

Cinq écoles du réseau délivrent des diplômes d'établissement spécifiques: les trois écoles nationales supérieures parisiennes (ENSBA, ENSAD et ENSCI), l'École nationale de la photographie d'Arles et Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains à Tourcoing.

32, rue Yves Toudic 75010 Paris Association loi 1901 : W751191416 Siret : 51420771100011 Ape : 8559B

L'entrée dans une école supérieure d'art se fait par **concours d'admission** pour la première année. Les étudiant-e-s sont recrutés à l'issue d'un examen ouvert à tous les élèves ayant accompli leurs études secondaires et passé leur Baccalauréat ou diplôme équivalent pour les étudiant-e-s étrangers/ères. Des dérogations peuvent être accordées aux candidat-e-s non titulaires du Baccalauréat. Les épreuves d'admission sont organisées en deux phases :

- _Une première phase comprenant les trois épreuves suivantes : pratique artistique, culture générale, langue étrangère ;
- _Une deuxième phase décisive consistant en un entretien de motivation avec le jury d'admission à partir d'un dossier artistique présenté par le/la candidat-e.

L'organisation du concours – pouvant comprendre une épreuve d'admissibilité – relève de chaque école.

Les admissions en cours de cursus s'effectuent par commissions d'équivalence internes à l'établissement.

Le protocole de Bologne (1999) qui visait à harmoniser les enseignements à l'échelle européenne a conduit les écoles d'art à se constituer en établissements autonomes et à se conformer à l'architecture européenne de l'enseignement supérieur. Les enseignements fonctionnent par semestre et sont sanctionnés par des crédits ECTS (unités d'enseignement capitalisables et transférables) reconnus dans l'espace européen. Le DNSEP confère grade de Master.

L'école d'art comme milieu

L'école supérieure d'art et de design est un lieu qui donne les moyens de la création, encourage et initie des situations d'expérimentation, apprend aux étudiant-e-s à analyser les œuvres, à lire les images et les signes, dans une perspective résolument critique et en lien étroit avec le monde de la création contemporaine. Au-delà, elle ne s'assigne aucun but *a priori* mais constitue un milieu où les étudiant-e-s peuvent construire leurs activités et autant de nouvelles formes que de métiers inédits dans le champ de l'art et du design. Elle se caractérise par :

- _une équipe enseignante, fortement diverse, dont les membres sont des acteurs dans le champ culturel, industriel, scientifique ou technique (artistes, designers, théoriciens, critiques d'art, commissaires, chercheurs en art et d'autres champs scientifiques ou techniques),
- _une pratique collégiale du jugement et de l'appréciation,
- _des pôles techniques dans les domaines de la fabrication et des médias (métal, bois, plastique, sculpture, céramique, fusion, reprographie, sérigraphie, photo, vidéo, son, 3D, modélisation, web, réseau, synthèse...),
- _un lien avec le monde professionnel qui est assuré par un fort contingent d'intervenants diversifiés et renouvelés (artistes, designers, chercheurs, cinéastes, philosophes, musiciens, écrivains, chorégraphes...) mais également par des collaborations avec les musées, les FRAC, les centres d'art et les structures de diffusion et de production sur les scènes locales, nationales et internationales.
- _des locaux et des équipements différenciés, qui créent des communautés et qui servent la pédagogie : ateliers (peinture, sculpture, impressions...), salles de cours, amphithéâtres, studios, labos (photo, audio, vidéo, info...), ateliers individuels, bibliothèques, salles de projection ou de concert, open spaces, galeries d'expositions...
- _une activité autant pratique que théorique, autant individuelle que collective.

Outre ce qui fait l'unité du réseau des 46 écoles supérieures d'art publiques, existe entre elles une diversité dans l'organisation générale, les stratégies et la définition des seuils et des champs de savoirs et d'expériences, et l'architecture des maquettes pédagogiques. Cette diversité de l'école de l'art, en ses différentes écoles, constitue la richesse profonde du système français et de son histoire.

LA PÉDAGOGIE

La singularité des écoles supérieures d'art et de design françaises

En école d'art, les formations et les activités de recherche sont étroitement liées à la création et à la pratique et se caractérisent par des protocoles et modes de légitimation qui sont ceux du monde de l'art et du design :

- _enseignement de l'art par l'art,
- _primat du sensible et de l'expérimentation,
- _appréhension globale et collégiale du parcours de l'étudiant-e,
- _légitimation par les œuvres et le jugement des pair-e-s,
- _culture du projet.

L'enseignement de l'art modifie la situation habituelle de l'éducation par une approche centrée sur la singularité de chaque étudiant-e, pour en déployer toutes les potentialités. Développant une pédagogie alternative, les écoles d'art ont accompagné les mouvements artistiques contemporains, les avant-gardes et notamment les pratiques conceptuelles de déconstruction. L'arrivée d'une nouvelle génération d'artistes après 1968 a contribué à sortir les écoles de leur repli, certaines adoptant des positions pédagogiques radicales et se composant une identité propre. Dans certains établissements, l'enseignement du design a été

développé dans le contexte de la pédagogie généraliste des écoles d'art, celle-ci étant intimement liée à l'art contemporain et à l'étude du temps présent.

Des formations d'excellence inscrites au cœur du monde professionnel

La spécificité des écoles d'art dans le paysage de l'enseignement supérieur, tant pour les filières recherche que professionnelles, est étroitement liée à leur histoire. Leur position au sein du monde de l'art les a conduites à déployer des procédures particulières, issues du champ artistique. Les écoles d'art séparent nettement la formation, qu'elles assurent, de la légitimation, qu'elles réservent à l'appréciation des acteurs du monde de l'art : s'il est majoritairement dispensé par des artistes, l'enseignement, pas plus que le diplôme qui le sanctionne, ne suffit jamais à faire l'artiste. Le cursus n'y est pas défini de manière récursive, par une progressivité des acquis ou par une consécution d'étapes nécessaires en vue d'une finalité. Un désir de faire œuvre forme le fond d'exigence pour les artistes-étudiant-e-s autant que pour les artistes-enseignant-e-s. C'est le chemin qui est privilégié plutôt que le but, la mise en désir qui prime sur la sacralisation de la production d'objets : accélérations et ralentissements, tâtonnements et égarements, perte et ressaisie donnent sa forme concrète et vécue à un cursus marqué par la singularité de l'approche personnelle et l'intelligence sensible.

Généraliste et non-disciplinaire, centrée sur les figures de l'artiste et de l'auteur, la pédagogie opère une circulation entre pensée et fabrique. C'est cette pédagogie-là, qui vise au développement d'un regard critique et d'une intelligence productive, qui garantit l'excellence des formations, l'attractivité des établissements et le haut niveau d'insertion professionnelle des diplômés dans le champ de la création artistique et du design et plus largement dans le secteur culturel. C'est aussi ce savoir spécifique que représente le champ des arts plastiques, des arts visuels et du design, et la valeur sui generis des pratiques à l'œuvre dans les écoles d'art, qui font l'unité du réseau des écoles supérieures d'art. La sélectivité des formations et le fort taux d'encadrement contribuent enfin à donner aux écoles d'art une place d'excellence dans le panorama européen.

Les écoles ont en outre depuis toujours développé un intérêt pour la recherche. La force, la vitalité et la qualité des écoles reposent sur les relations étroites et privilégiées qu'elles entretiennent avec le monde professionnel de l'art et du design, mais aussi avec la recherche universitaire, notamment en sciences humaines et sociales. Leurs collaborations doivent l'essentiel de leur richesse et de leur fécondité à la rencontre de champs bien différenciés – c'est-à-dire aux vertus de l'altérité.

Les enseignements supérieurs artistiques, tels qu'ils sont à l'œuvre dans le modèle singulier des écoles d'art, constituent en outre aujourd'hui un enjeu majeur. Ils se situent en effet au carrefour de trois tendances fortes, qui informent les temps présents et à venir :

- _L'importance croissante de l'image et de l'interrogation du sensible dans la société contemporaine,
- _L'importance croissante accordée par le monde économique, les politiques européennes et plus largement par la société aux valeurs et aux processus de **création** issus du monde de l'art,
- _L'importance croissante des notions **d'autonomie, de projet et de professionnalisation** dans le champ de l'enseignement supérieur.

Une approche généraliste et contemporaine

Une forte tradition de **l'ouverture**, du généralisme et de l'hospitalité caractérisent les écoles d'art françaises. Privilégiant le fonctionnement en mode « projet » et l'organisation en réseau, valorisant l'imagination, la liberté et l'expérimentation, l'école d'art vise au développement de la capacité critique et de la capacité du sujet à s'autoproduire. Elle met en situation l'étudiant-e afin qu'il/elle conduise une production artistique singulière située dans le champ de la création contemporaine.

Le savoir disciplinaire aborde la connaissance en termes de corpus et de sédimentation historique. En école d'art, c'est au contraire l'approche généraliste qui est privilégiée, non pour révolutionner à tout prix un savoir donné, mais simplement parce que le regard contemporain et transversal est préféré à la perspective historienne et compartimentée. Cette manière d'orienter la pédagogie et la recherche repose sur la création d'une œuvre singulière, exigeant un décloisonnement, une transversalité et une approche anachronique des contenus. Le point de départ, les matériaux, les outils et la finalité ne résident que dans la création elle-même. Par exemple, l'enseignement théorique se base sur l'apprentissage de la lecture critique, le développement de la capacité à analyser un objet, une exposition, une contribution écrite, à nommer ce qui est à l'œuvre, en prenant en compte le contexte. C'est en ce sens que l'Histoire est, en école d'art, une matière enseignée à partir du temps présent, à la manière dont Walter Benjamin parle d'« anachronisme » : le fait d'« arracher une époque déterminée au cours homogène de l'Histoire » et de « saisir la constellation que sa propre époque forme avec telle époque antérieure ».

Enfin, la création artistique se distingue d'autres activités créatives et sensibles par une approche particulière de la **pratique de la forme**. Penser et créer la forme présupposent une remise en question constante du procès de réalisation. Contrairement à d'autres expressions créatives, en arts plastiques et visuels l'outil et la forme produite résultent toujours d'une refondation du processus à l'œuvre. **L'instrument de travail est produit en même temps que l'objet artistique**. En d'autres termes, en école d'art on n'apprend pas comment appliquer la peinture sur la toile, on apprend à questionner la peinture et à se demander comment et pourquoi la poser sur la toile. C'est notamment cela qui distinguent les écoles d'art des établissements formant aux métiers d'art et aux arts appliqués. En écoles d'art, sont formés des individus capables de créer de nouvelles formes plastiques, de s'émanciper des

¹ Walter Benjamin, Œuvres III, Appendice A, « Sur le concept d'histoire », Paris, Gallimard, 2000, p. 442).

codes et d'inventer leurs propres métiers. Les écoles d'art offrent un cadre et des ressources afin que les étudiant-e-s soient mis-es en situation de chercher, sans savoir à l'avance quel en sera le résultat.

En outre, elles préparent des créateurs et des auteurs pluri-média responsables, sensibilisés au contexte et au monde de l'art. Différents corps de métiers y ont toujours été associés : arts appliqués, communication, design... La formation étant délivrée par des artistes et des créateurs issus du monde professionnel, mais aussi par des théoriciens, l'enseignement du design gagne en école d'art une valeur ajoutée par rapport à son enseignement dans d'autres types d'établissements (formations à dominante industrielle ou théorique). Si les designers soulignent l'importance de la connaissance des métiers et des techniques dans toute approche de la création industrielle, ils affirment avec force que, à une époque où le design s'est affranchi du seul souci de la fonction, l'approche généraliste et transdisciplinaire d'une école d'art favorise un design critique. Cette approche garantit en effet des projets qui interrogent à la fois les dimensions pratiques et fonctionnelles des artéfacts conçus, ainsi que leurs enjeux sociaux, culturels et immatériels. Les regards d'auteur et les projets de recherche communs aux différentes options permettent ainsi d'associer la prospective, l'innovation, l'ingénierie et la création proprement artistique.

Une pédagogie collégiale et polarisée par les regards singuliers

Les écoles françaises ont réussi le pari de créer des filières artistiques principalement construites autour d'un groupe collégial d'enseignant-e-s plasticien-ne-s et théoricien-ne-s et ont ainsi inventé des pratiques pédagogiques uniques en Europe. Centrée autour de la figure de l'artiste, la pédagogie s'articule autour et à partir de sa pratique, le dispositif de transmission alliant accompagnement technique, oralité et monstration. L'enseignant en art invente des **situations d'interlocution** et fait advenir des contextes de pratique et de recherche, cette recherche étant toujours déjà en jeu dans le cursus, et ce dès le 1^{er} cycle. C'est le **regard d'auteur irréductible,** incarné par l'enseignant, qui génère des formes de dialogue entre personnalités singulières, l'étudiant-e étant alors considéré-e comme artiste ou créateur/trice potentiel-le.

Toutefois, la **collégialité** est essentielle à la conduite de l'enseignement. C'est dans les moments de restitution collective (accrochages, workshops, séminaires et bilans) que la confrontation des projets et des méthodologies devient véritablement productive. Le travail commun de lecture d'œuvres, de discussions sur les méthodes et les références, et de remise en question des acquis de l'histoire de l'art met au jour des postures inconciliables et des domaines contradictoires. Ainsi favorise-t-il l'émergence de schémas inédits chez les étudiant-e-s. Cette collégialité se construit sur la durée au sein des équipes pédagogiques permanentes. Mais les écoles, en lien direct avec le monde de l'art, bousculent perpétuellement ces équipes en tissant des partenariats avec des organisations extérieures et surtout en invitant de nombreux intervenants et professeurs associés, acteurs de l'art, du design et de tout autre champ de la création. En effet, enseigner l'art, c'est enseigner ce qu'on ne connaît pas encore, puisqu'on ne sait pas ce que sera l'art.

Le jugement artistique et l'appréciation par les pair-e-s

La question de l'évaluation au sens d'un jugement artistique est au cœur du processus de l'enseignement, pour évaluer le parcours de l'étudiant-e au sein de l'institution et la qualité de son travail. La liberté de créer, le droit à l'erreur par l'expérimentation ou encore l'autoformation caractérisent en propre la pédagogie en école d'art, laquelle est structurée par un cursus individualisé, mais également par des moments de jugement plutôt que d'évaluation. Car ce qu'on appelle « évaluation » n'est possible qu'au vu d'une échelle qui permet de mesurer l'avancement, la maîtrise d'une connaissance ou les capacités acquises. Ce sont dans les formes les plus rétrogrades de l'enseignement artistique que ce type d'évaluation a eu cours – celle de la maîtrise technique par exemple, ou celle de la conformation de l'œuvre à une histoire de l'art préétablie ou à un moment de l'art. Contrairement à l'enseignement académique, celui de la création ne permet nullement d'être étalonné, dans la mesure où le travail à apprécier est justement noté pour sa qualité inédite et sa capacité à renouveler le champ de l'art.

Il est d'usage dans les écoles de juger l'étudiant-e face à ses œuvres. On apprécie donc le travail, la capacité critique, l'inscription de la personne dans une démarche cohérente, c'est-à-dire la qualité du territoire à l'œuvre. La qualité du jugement se fonde sur la reconnaissance des pair-e-s du milieu professionnel dans l'exercice collégial de l'appréciation.

LE CURSUS

Le premier cycle

Année 1

L'année 1 est conçue comme une **année d'orientation commune aux différentes filières**. Pratiques et théoriques, les études visent à donner aux étudiant-e-s l'ouverture la plus vaste possible sur le domaine de la création et les bases d'une formation culturelle solide et autonome.

Durant ce temps de découverte et d'expérimentation, où il s'agit aussi bien d'apprendre que de désapprendre, les étudiant-e-s sont initié-e-s aux médiums et à des pratiques et méthodologies variées, à travers un large choix d'ateliers et de studios, eux-mêmes

souvent distribués entre plusieurs pôles (image, volume, son, performance, spécificité technique de type céramique, textile, illustration, et design graphique, objet ou espace...). Il s'agit aussi d'un temps d'immersion dans le monde de l'art et du design, et ce d'abord sur la scène locale, en lien avec les autres acteurs que sont les lieux de production et de diffusion, notamment les musées, FRAC et centres d'art. L'année 1 est une **année probatoire**, dans la mesure où l'étudiant-e y fait le constat de ses aptitudes ou non à s'engager dans un cursus artistique de plusieurs années. Elle éveille des questionnements plus qu'elle ne transmet un corpus de connaissances ou un socle défini de fondamentaux. C'est une année de rupture et d'orientation décisive.

Années 2 et 3

Les années 2 et 3 se caractérisent par un passage progressif d'une phase d'initiation et d'expérimentation à la construction des prémices d'une proposition personnelle. Elles se structurent autour de l'apprentissage de méthodologies de travail (pour la conduite du projet, la recherche d'œuvres de référence, le développement d'un regard critique et d'une connaissance historique). L'enseignement y accorde une grande importance à la **relativité des méthodologies**, visant à apprendre aux étudiant-e-s à faire la distinction entre une méthodologie apprise auprès des professeurs et reprise chez d'autres artistes et une méthodologie singulière relative à leur propre projet. C'est bien cette dernière qui est privilégiée, notée et appréciée.

Les années 2 et 3 consistent en l'acquisition de connaissances pratiques et d'outils techniques, conceptuels et sensibles. Elles ouvrent des processus et installent un temps dédié à l'observation et à l'invention des formes. Cette partie du cursus peut se définir aussi comme une **initiation aux fondamentaux de l'œuvre** (pratiques, concepts, matériaux, outils, modes d'existence), déclinant notamment des savoirs en histoire de l'art, en art contemporain et en théorie de l'art, mais aussi des savoir-faire en termes d'analyse de l'image et de lecture critique. C'est enfin un moment où l'étudiant-e est confronté-e au milieu professionnel extérieur par le biais du stage.

L'année 2 répartit souvent le temps de travail entre les ateliers ou studios et les workshops, permettant aux étudiants de commencer à choisir une voie prédominante. L'année 3 est une année d'orientation et d'ouverture axée sur l'émergence du parcours individuel. Elle est aussi une ouverture sur la recherche. La participation plus intense aux Ateliers de recherche et de création (ARC) et aux workshops permet de faire émerger une proposition personnelle et oriente le Diplôme National d'Arts (Plastiques ou Techniques) dans lequel sont rassemblés des travaux accomplis tout au long des trois années du cycle.

Le **diplôme** consiste en une sélection de propositions plastiques qui s'accompagne d'une présentation orale et d'un dossier de documentation. Celui-ci vient rendre compte de trois ans de travail et de l'émergence d'un projet personnel. Le diplôme est en effet un bilan de trois ans d'études. Les étudiant-e-s se posant comme créateurs/trices potentiel-le-s dans le champ contemporain, ils/elles doivent savoir formuler l'origine, l'enjeu et l'évolution d'une démarche et l'inscrire dans un champ référentiel.

Le **DNAP** (Diplôme National d'Arts Plastiques) permet de se présenter aux concours externe et interne du Capes et au concours externe du Capet. Il sanctionne une étape dans un processus continu et immergé dans l'école, ouvrant le développement d'une recherche personnelle.

Le **DNAT** (Diplôme National d'Arts et Techniques) sanctionne le cycle court dans les options design et communication, en fin d'année 3 (niveau II de la certification professionnelle, licence). Il permet de se présenter aux concours externe et interne du Capes et au concours externe du Capet. Le DNAT a une finalité professionnalisante affirmée dans le champ du design, ce qui explique son architecture dense et orientée vers le monde du travail et la place importance accordée au projet et au stage professionnel.

Le deuxième cycle

Le 2^e cycle se conclut en cinquième année par le passage du DNSEP, diplôme conférant grade de Master. Regroupant les années 4 et 5, il est destiné à structurer et affirmer une recherche personnelle de haut niveau. Conçue comme un véritable accompagnement « sur mesure », la pédagogie qui y est déployée alterne des apprentissages et des suivis personnalisés. Une pluralité de méthodologies résulte de la multiplicité des projets des étudiant-e-s. Si l'on peut affirmer que des domaines de savoir disciplinaire existent dans l'art contemporain (l'histoire de l'art, la théorie de l'art, le savoir et les compétences techniques par exemple), l'enseignement artistique en 2^e cycle ne se pratique jamais à partir des disciplines mêmes.

C'est sous la forme de séminaire, d'accompagnement en atelier et surtout de rendez-vous individuels que se structure l'enseignement en 2^e cycle. L'apport de connaissances de la part des professeurs se présente sous forme de **dialogue**, non plus à partir d'un savoir commun, mais précisément à partir du projet et du savoir singulier indispensable à la conduite du travail de création de chaque étudiant-e. Une importance prépondérante est à ce niveau donnée à la définition d'un territoire de recherche et à la création d'une œuvre inédite. Le 2^e cycle confère une place prépondérante aux mécanismes de création, au regard critique et aux processus d'invention dans le domaine du sensible.

La pluralité des méthodologies, la forme dialectique de la transmission, le développement d'un regard critique et l'approche généraliste et collégiale constituent les piliers de l'enseignement de la création par la création. L'initiation à la recherche y est conduite à partir et en vue de l'art, dans la continuation naturelle du parcours de l'étudiant-e.

Le **DNSEP** (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) sanctionne le 2^e cycle en art, design ou communication à l'issue de l'année 5. Inscrit au niveau I de la certification professionnelle, il est accrédité par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et

de l'enseignement supérieur, conférant grade de Master. Certaines options peuvent avoir des orientations spécifiques qui sont alors précisées par des mentions. Le DNSEP permet de se présenter au concours de l'Agrégation.

L'épreuve du DNSEP consiste en la réalisation d'un **travail plastique** et la présentation d'un « **mémoire** », développé en regard du travail plastique. Il accompagne celui-ci et donne une lecture du territoire de recherche à l'œuvre, à travers des formes d'écriture à large spectre, pouvant aller du plus conceptuel au plus expérimental. Le mémoire est une manière d'articuler la forme et le fond, en réinventant les outils de l'écriture afin de les adapter au mieux à un contenu spécifique. De la même manière que pour le projet plastique, il fait l'objet d'un accompagnement collégial. Le passage devant un jury de DSNEP n'est pas un moment d'évaluation, mais la mise à l'épreuve du travail par un collège de pair-e-s. Ce dernier juge de la capacité critique de l'étudiant-e et de l'efficacité de l'œuvre à produire une attention esthétique. Il juge l'intelligence et le territoire déployé, un espace de sensibilité, une production originale. Rappelons aussi que la tradition des écoles d'art ne repose pas sur un examen d'État qui serait une habilitation à exercer une profession. L'école n'évalue pas l'aptitude professionnelle d'un jeune créateur, elle ne juge que la nature inédite du travail accompli.

Le Post-Master

Les écoles supérieures d'art accompagnent les jeunes créateurs, artistes, designers et théoriciens dans la poursuite de leur formation après le Master, développant aujourd'hui une variété de programmes de haut niveau, sélectifs et spécialisés, qui visent notamment à favoriser l'insertion dans le champ professionnel de l'art et du design. Aux programmes traditionnellement appelés des « post-diplômes » ou « sixièmes années » professionnalisantes, implantés depuis les années 80 dans divers établissements, s'ajoutent des 3^{es} cycles spécifiques aux écoles d'art. Ceux-ci sont mis en place dans le cadre des unités (une vingtaine) et des programmes de recherche² (plus de 70) que développent les écoles d'art depuis une dizaine d'année. Le paysage de ces formations post-Master, sanctionnées ou non par des diplômes ou certificats d'établissement, est diversifié et en évolution. De plus, professionnalisation et recherche en art – par les artistes et à partir de l'art – étant étroitement liées et difficilement disjoints, les différents types de formations post-Master peuvent s'hybrider.

_post-diplômes professionnalisants (une vingtaine)

- _3^{es} cycles de recherche (une dizaine)
- 3^{es} cycles de recherche conduits conjointement avec des universités et sanctionnés par un diplôme de Doctorat

Le Post-diplôme

Les post-diplômes sont des dispositifs resserrés sur une durée courte (un an en général, mais certains peuvent s'articuler sur plusieurs années). Soit ils consistent en une 6^e année de formation complémentaire de professionnalisation, soit ils s'apparentent à des résidences de création associées à des bourses, et non plus à de l'enseignement au sein du cursus. À dimensions variables, les post-diplômes permettent à des professionnels déjà engagés dans leur carrière de poursuivre une spécialisation ou de réaliser un projet en s'appuyant sur les ressources de l'école et sur son réseau artistique et culturel (logistique de production, possibilité d'exposition dans des conditions professionnelles...).

Le 3^e cycle spécifique aux écoles d'art

La recherche dans les écoles d'art est présente à tous les niveaux de l'enseignement. Les trois cycles de formation intensifient progressivement la place de la recherche : si la question de la recherche apparaît en 1^{er} cycle, c'est en 2^e cycle qu'est véritablement développée « l'initiation à la recherche », et c'est en 3^e cycle que les étudiant-e-s deviennent eux-mêmes des chercheurs. Le 3^e cycle est une **formation par la recherche** qui articule la réalisation individuelle et collective de productions dans le champ de la création.

Les 3^{es} cycles alimentent et sont alimentés par les nombreux programmes de recherche ponctuels que mènent les écoles (plus de 70 au niveau national), seules ou associées entre elles ou avec d'autres partenaires, et par les unités de recherche (une vingtaine), structures pérennes dédiées à des problèmes fondamentaux de l'art ou du design et qui entendent créer des espaces de capitalisation de connaissances et de savoir-faire. Ils radicalisent, sur des durées courtes ou longues allant de un, deux, trois voire plus de trois années, les démarches déjà à l'œuvre en DNSEP et sont construits pour et avec de jeunes artistes, designers et théoriciens qui sont insérés dans le champ professionnel de l'art et du design. Certaines écoles délivrent un diplôme d'établissement, le Diplôme supérieur de recherche en art.

Le 3^e cycle conjoint

Certaines écoles, en partenariat avec des universités, dispensent des formations de 3^e cycle sanctionnées par un diplôme de Doctorat, le cycle étant co-habilité et appuyé sur une école doctorale. Souvent, ces formations s'apparentent à des « doctorats de pratique », faisant d'un objet artistique et de l'activité de création le cœur de la thèse, avec des artistes intégrés au jury universitaire.

² Cf. Charte nationale de la recherche en école d'art, une proposition de l'ANdEA, octobre 2012 (édition revue en novembre 2013).